Prévention du tabagisme, soutien au patient fumeur

Diplôme DIU
Domaine d'étude Sciences, Technologies, Santé
Mention Prévention du tabagisme, soutien au patient fumeur

Ce DIU est orienté vers l'approche de santé publique et la participation à la prise en charge des fumeurs. ***Il ne confère pas le titre de tabacologue*** *qui est réservé aux professionnels de santé autorisés réglementairement à prescrire la substitution nicotinique (loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé : médecins,sages-femmes, médecins du travail, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes).*

Objectifs

L'objectif de cet enseignement est d'apporter aux participants un ensemble de connaissances, de méthodes et de savoir-faire leur permettant de contribuer efficacement aux actions de santé publique vis-à-vis du tabagisme :

> sur le plan collectif (prévention, éducation pour la santé, pilotage de projets et programmes)
> sur le plan individuel (participation à la prise en charge des fumeurs et de leur entourage en lien avec les professionnels de santé autorisés à prescrire les TNS).

Cet enseignement vise la formation de professionnels sur le plan préventif. Il ne confère pas d'habilitation à l'exercice clinique et thérapeutique.

Le contenu pédagogique est axé sur la pratique de la tabacologie. Les éléments théoriques introduits doivent trouver un écho pratique tant dans les exposés des enseignants, des cas cliniques présentés que dans les stages chez le praticien.

Pour qui ?

Public visé

Sont admis à s'inscrire au Diplôme Inter-Universitaire, ***après accord du responsable de l'enseignement***, les personnes suivantes, indépendamment de leur nationalité :

1) - les docteurs en médecine

- les docteurs en pharmacie

- les docteurs en odontologie

- ainsi que les étudiants de ces différentes filières *ayant validé le deuxième cycle d'études*

2) les autres professionnels ou étudiants ayant validé un premier cycle d'études, envisageant un exercice professionnel dans la prévention du tabagisme en population ou dans l'accompagnement à l'arrêt du tabac en

lien avec un tabacologue et idéalement au sein d’une équipe pluriprofessionnelle de tabacologie ou addictologie (type ELSA ou CSAPA ou UCT).

Conditions d'admission

Admission sur dossier de candidature : CV, lettre de motivation et copie du dernier diplôme professionnalisant ou national obtenu **avant le 30 juin** :

> soit par mail à fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
> soit par courrier à : Faculté de Médecine, Formation Continue - Campus Santé Innovations - 10 rue de la Marandière - 42270 Saint Priest-en-Jarez.

Programme

L'enseignement comporte 4 modules **théoriques** (représentant 80 heures) organisés ainsi :

- **module 1 en novembre-décembre à Lyon (20 h)** mercredi, jeudi et-vendredi, en présentiel
- **module 2 en mars à Clermont-Ferrand (20 h)** mercredi-jeudi et vendredi, en présentiel
- **module 3 en avril à Grenoble (20h**) jeudi-vendredi et samedi matin, en présentiel
- **module 4 en mai, à Clermont-Ferrand (12h)** le mercredi et jeudi, en présentiel
- un enseignement spécifique d'une journée ciblé « **Santé Publique » (8h), en juin et en distanciel.**
- un **stage professionnel** :

· 5 heures de stage clinique de tabacologie dans un lieu agréé par les responsables de l'enseignement et pratiquant la substitution nicotinique, idéalement en consultation externe. Il fait l'objet d'une convention établie entre l'université d'inscription et la structure d'accueil, celle-ci délivre une attestation de stage.

· 15 heures de stage de « promotion de la santé » dans des structures de prévention/éducation à la santé/promotion de la santé (IREPS, Service Sanitaire, CSAPA, France Addictions, LSST, ETP…).

- un **travail personnel** avec production :

-d'un rapport bibliographique ou mini-mémoire (20 heures)

-d'un mémoire (60 heures)

Equipe pédagogique

Pr. Catherine MASSOUBRE, PU-PH CHU St Etienne

Validation

L'admission sera prononcée sur la moyenne, par totalisation des notes obtenues aux deux épreuves (enseignement et mémoire).

Une acquisition partielle peut être reportée sur l'année suivante : si un candidat a acquis la moyenne à l'examen écrit ou au mémoire, la note correspondante pourra être reportée sur ***une session*** suivante.

L'examen est organisé en une session annuelle unique. Pour s'y présenter, le candidat doit avoir préalablement :

- satisfait au contrôle d'assiduité

- rédigé et remis à l’enseignant responsable de l’Université d’inscription, le document « préparation bibliographique au mémoire », avant la fin avril.

L'examen comprend :

- un écrit anonyme à la faculté de médecine de Lyon d’une durée de 2 heures, comportant des questions rédactionnelles sur le programme et une mise en situation en lien avec la prévention/santé publique, au terme de l'enseignement (coefficient 1 ; l’épreuve écrite est programmée en juin).

- la soutenance d'un mémoire à la faculté de médecine de Lyon ou de Saint Etienne, portant sur un sujet en rapport avec la prévention du tabagisme ou le soutien au fumeur pendant le sevrage tabagique ou envisageant l’arrêt du tabac (Coefficient 2). L’épreuve orale se déroule en octobre.

Coût de l'inscription

€

Détail coût d'inscription

Formation initiale :
> Inscription principale : 600 €
> Inscription secondaire : 600 €

Formation continue :
> Prise en charge individuelle ou par un tiers : 900 €

L'université n'est pas assujettie à la TVA

Contact

Contact(s) scolarité

Virginie PETIT
fcsante-mixte@univ-st-etienne.fr
04 77 42 14 61